

# FORMULAIRE D'ADHÉSION 2026



POUR TOUTE INSCRIPTION  
RECEVREZ UN CADEAU À  
L'EFFIGIE DE L'ADAF

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION

PREMIÈRE D'ADHÉSION

ENGAGEZ-VOUS 3 ANS AVEC L'ADAF ET PAYER QUE **50%**  
DE COTISATION LA 1ÈRE ANNÉE !

SOCIÉTÉ :

SIRET :

NOM :

PRÉNOM :

FIXE :

PORTABLE :

ADRESSE :

VILLE :

C. P. :

MAIL :

NBR D'EMPLOYÉS :

NBR DE VÉHICULES :

## VOTRE CAPACITÉ DE TRANSPORT ?

- DÉPANNAGE VL
- REMORQUAGE VÉHICULE + PASSAGERS
- TRANSPORTEURS TOUTE DISTANCE
- DÉPANNAGE/REMORQUAGE PL

## COMPAGNIES D'ASSISTANCE AVEC LESQUELLES VOUS TRAVAILLEZ ?

- ACTA
- AXA ASSISTANCE
- EUROP ASSISTANCE
- FIDELIA
- IMA
- MONDIAL ASSISTANCE
- MUTUAIDE
- AUTRES

## AUTRE(S) SERVICE(S) QUE VOUS PROPOSEZ ?

- CONCESSIONNAIRE/AGENT
- LOCATION
- RÉPARATION/MÉCANIQUE
- FOURRIÈRE

FAIT LE .....  
À .....

SIGNATURE + CACHET DE L'ENTREPRISE :

## Documents à joindre :

- EXTRAIT KBIS (obligatoire)
- CHARTE DU DÉPANNEUR SIGNÉE (obligatoire)
- MONTANT DE LA COTISATION 420€ TTC  
(COTISATION ANNUELLE 350 € HT)
- OU**
- AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT + RIB  
MONTANT DE LA COTISATION 210€ TTC LA 1ÈRE ANNÉE PUIS 420 € TTC  
(ENGAGEMENT POUR 3 ANS)

## CONTACTEZ-NOUS :

06 72 67 80 12  
secretariat.adaf@gmail.com  
@adaf.fr  
www.association-adaf.fr

| Chèque bancaire   | Prélèvement SEPA  | Carte bancaire  | Virement bancaire  |
|---|---|---|--|
| Libellé à l'ordre de :<br><b>ADAF</b><br>Adressé à :<br><b>ADAF</b><br>39 route du Vin<br>68400 KAYSERSBERG | En cochant cette case vous acceptez de vous engager comme adhérent de l'ADAF pendant 3 ans. | Via le formulaire d'adhésion en ligne<br> | Domiciliation :<br><b>Crédit Mutuel - KAYSERSBERG</b><br>Banque 10278 Code Guichet 03420 Compte 00021219901 Clé RIB 20<br>IBAN FR76 1027 8034 2000 0212 1990 120 BIC CMCFR2A |



# CHARTE D'ENGAGEMENT -ADAF

JE SOUSSIGNÉ(E)

DE LA SOCIÉTÉ

Accepte la charte du dépanneur de l'association des dépanneurs automobile de France dans sa totalité, et m'engage à :

Respecter les dispositions prévues par cette charte.

Intervenir 24H/24 et 7j/7.

Avoir un matériel en conformité avec la réglementation en vigueur.

Intervenir dans les délais les plus brefs en visant un objectif moyen d'une demi-heure à compter de l'appel du client, sauf cas de force majeure ou conditions particulières.

Intervenir avec des moyens adaptés à chaque situation.

Tenir cette charte à la disposition de la clientèle.

M'acquitter annuellement du montant de ma cotisation auprès de l'ADAF, le non paiement après rappels, pourra être interprété comme une démission, par le Bureau qui transmettra au Conseil d'Administration pour avis.

Indiquer clairement le prix de l'intervention, du remorquage et des prestations annexes ainsi que les éventuelles majorations de nuit ou de week-end.

En cas de réparation par le dépanneur, faire dans tous les cas signer un ordre de réparation par le client et se refuser toute pression sur ce dernier.

Remettre une facture faisant clairement apparaître les opérations effectuées et leur prix.

Faciliter le paiement des prestations en prenant contact avec les différents organismes assistances, assurances... dans la mesure où ces dernières confirment la prise en charge de l'intervention et en acceptant tous les autres moyens légaux de paiement.

Si pour une raison ou une autre, je devais quitter ADAF, je m'engage à rendre et ne plus utiliser les marques distinctives ADAF.

FAIT LE .....

À .....

SIGNATURE DE L'ADHÉRENT SUIVI DE LA MENTION "LU ET APPROUVÉ" :

CADRE RÉSERVÉ À L'ADAF

DATE DE RÉCEPTION DU DOSSIER :

ACCORD D'ADHÉSION :